

FICHE PATRIMOINE N° 5

LE CHATEAU DE ROGEANT (1ère partie)

Le château Rogeant que vous connaissez ne se voit pratiquement pas de la route de Tours qui le dessert. Il faut vraiment passer la grille pour le découvrir niché au fond de son parc.

Pour faire construire cet édifice étrange en 1903, mon arrière-grand-père, Hector du Plouy n'est pas parti d'un terrain libre de toute construction. Attaché à cet endroit qu'occupe notre famille depuis plusieurs siècles, il a préféré détruire l'ancien manoir vétuste qui se trouvait là avant de faire bâtir une nouvelle demeure dotée du confort moderne.

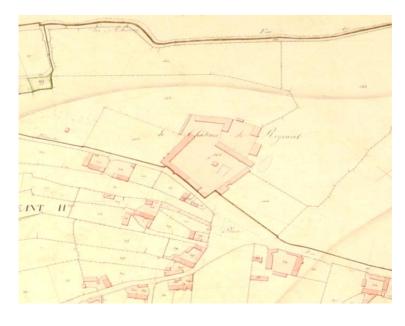
Mais c'est du vieux « château » dont je voudrais vous parler aujourd'hui......

Le fief de Rogehan, comme on disait alors, a été acheté par mon ancêtre Robert de Belloy 10 ans avant la bataille de Marignan, le 31 janvier 1505. Sur les papiers officiels, Robert utilisait également le diminutif de Robinet... qui m'a toujours beaucoup plu! En 1585, au temps de son petit-fils Jean de Belloy, il est fait mention dans nos archives d'une « demeure seigneuriale» ... dont nous ignorons absolument tout. Cette famille de Belloy, qui comptait surtout des officiers, résidait en réalité à Abbeville, à Paris ... et sur les champs de bataille où leurs fonctions les appelaient. Les Belloy se fixeront définitivement à Rogeant à partir de 1700, où ils occuperont alors le manoir qu'ils ont fait construire en 1644 (nous ne sommes pas certains de cette date, mais nous avons toujours en notre possession une pierre sculptée, aux armes des Belloy, portant cette date ...). Il existe plusieurs familles Belloy dans la Somme, elles sont toutes apparentées. Sans doute pour éviter toute confusion avec leurs cousins, nos Belloy se font désormais appeler « Belloy-Rogeant ».

Voici à quoi ressemblait l'ancien château en 1864 : Dessin de Louis Gillard, Bibliothèque d'Abbeville.

Le bâtiment principal regardait l'Est, les bâtiments de gauche longeaient la rue Blanche d'aujourd'hui ; le bâtiment de gauche, à double porte, devait prolonger l'ancienne chapelle où les plus âgés d'entre vous sont venus au catéchisme du temps de mes grands-parents du Plouy.





Le plan cadastral du début du 19° siècle nous donne une idée plus précise de l'emplacement des bâtiments : la ferme était alors tout contre le château.

Au 18° siècle, on établissait toujours l'inventaire précis des biens d'un défunt. On apprend ainsi, suite au décès d'un Belloy, en quoi consistait la ferme et qui y travaillait en 1754

• La ferme

Un fournil à pain, une cave au lait, une cave au vin, une cave au cidre, une chatterie 1 bidet, 5 chevaux noirs, 2 chevaux bais, 5 vaches, 8 cochons, 40 poules, 7 chapons, 23 moutons Du grain, de la paille, du bois

Les terres

environ 110 hectares de terres dont 20 ha en jachère ; les bois de Rogeant et Bellavesnes.

• Le personnel (maison et ferme)

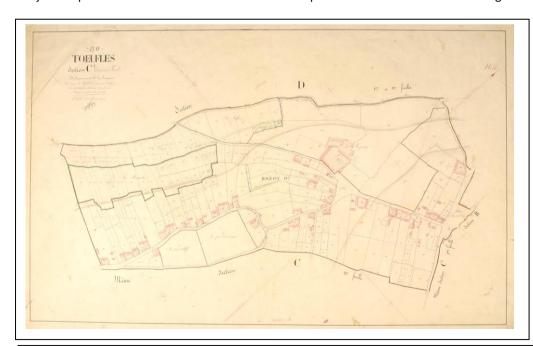
- ✓ Adrien MACRET et sa femme sont domestiques:
- ✓ Joseph CHATELAIN est cuisinier;
- ✓ Simon SCELLIER est domestique;
- ✓ Jacques LEFEBURE est vacher;
- ✓ Angélique BOUTROY est servante;
- ✓ Nicolas HAUTEFOUILLE est garde forestier
- ✓ Le sieur BOULLENGER est chapelain

En 1811, meurt Augustin de Belloy. Il n'a pas eu de fils... et pas non plus beaucoup d'imagination pour le prénom de sa fille qu'il appellera Augustine! Elle épousera Paul du Plouy, du village voisin de Vismes.

Dans les vieux papiers de famille qui nous restent, on trouve des actes de naissance, de mariage, de décès, parfois des courriers. Ces documents sont riches et permettent de mieux connaître tel ou tel personnage. Le testament d'Augustine contient une anecdote assez macabre : Au 19° siècle régnait la peur d'être enterré vivant, c'était une angoisse puissante dans le public, dans la littérature médicale mais aussi chez les romanciers comme Edgar Poe qui écrivit en 1844 une nouvelle intitulée « l'enterrement prématuré ». Augustine avait-elle lu cette nouvelle ? Dans son testament en 1845, elle insiste pour qu'on ne l'enterre « ... que 3 fois 24h après mon décès ... et de n'être ensevelie que peu d'heures avant d'être enterrée et après que ma mort aura été de bien et dument constatée".

Avec le décès d'Augustine en 1846, la lignée des Belloy Rogeant s'éteint, le château passe à Armand du Plouy, second fils de Paul et Augustine (le fils ainé, officier, est mort en Espagne durant les guerres napoléoniennes). Dès lors, ce sont les du Plouy qui se succèderont au château de Rogeant jusqu'au décès de mon grand-père en 1982, puis de ma tante Myriam en 1997.

Parmi les vieux papiers dont je parlais, il y a aussi les baux d'autrefois où apparaissent des noms de villageois aujourd'hui disparus mais qui ont laissé des traces sur le cadastre (les près Cofinettes. Qui se souvient des Cofinettes?), beaucoup de noms sont toujours représentés sur la commune de Toeufles : le plus ancien bail du 16° siècle est signé Delignières !



Ci-joint le plan complet du hameau... il y a presque 200 ans : beaucoup de constructions actuelles existaient déjà!

Je vous raconterai peut être une prochaine fois la construction du château actuel et la traversée de la dernière guerre.

Henri DE FRANQUEVILLE